

Compte-rendu de la CAPD du 10 octobre 2016

L'IA-DASEN démarre la séance à 14h00. Elle présente le nouveau secrétaire général de l'Inspection Académique : Gilles DUMONT.

L'IA-DASEN indique qu'elle devra quitter la séance à 16h45 avec le Secrétaire Général, Gilles DUMONT. Les représentants des personnels interrogent si la communication de ce changement sera faite aux collègues. En effet le nouvel organigramme, transmis la semaine passée n'est pas à jour.

Sandrine Gorgeon lit la déclaration préalable du SNUipp-FSU 23 (voir pièce jointe). Sans aucune réaction de l'IA-DASEN, Les représentants des personnels insistent pour que le département prononce des INEAT et demande le recours à la liste complémentaire.

L'IA-DASEN répond pour la liste complémentaire et les INEAT que le BOP départemental est à l'équilibre.

1) Avancement des professeurs des écoles classe normale

Cette année l'utilisation des reliquats a permis 4 promotions supplémentaires et 2 modifications de rythme. L'utilisation des reliquats de reliquats a permis 1 promotion supplémentaire.

Sandrine Gorgeon se félicite de l'utilisation des reliquats. Cette avancée était une demande de longue date du SNUipp-FSU qui a enfin abouti en 2012 : elle permet d'augmenter le nombre des bénéficiaires de l'avancement.

Echelon	Grand choix			Choix			ancienneté	
	Nb de promouvables	Nb de promus	Barème dernier promu	Nb de promouvables	Nb de promus	Barème dernier promu	Nb de promouvables	Nb de promus
3							17	17
4							11	11
5	24	7	15.000				19	13
6	24	7	19.500	22	16	18.500	12	4
7	15	4	23.500	11	8	24.000	14	6
8	33	10	27.000	26	19	27.122	25	6
9	31	9	31.000	13	9	32.925	13	4
10	26	8	43.714	18	13	38.881	8	8
11	26	8	51.611	13	9	49.858	3	3

Les représentants des personnels regrettent la prise en compte de la note dans les barèmes. Le SNUipp-FSU 23 estime qu'il s'agit d'une source d'injustice du fait des écarts de notation liés aux changements de grille et aux retards d'inspection.

Le SNUipp-FSU regrette que ce qui avait été possible pour le mouvement ne le soit pas pour les promotions.

Vote : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

2) Avancement des professeurs des écoles hors classe

L'avancement dans la hors-classe est automatique et au même rythme pour tous (ancienneté).

En 2016-2017 il y aura 11 passages à l'échelon 6 et 2 passages à l'échelon 7.

Les représentants des personnels rappellent que le SNUipp-FSU revendique l'avancement de tous au rythme le plus rapide et l'obtention d'un corps de professeurs des écoles à 1 classe avec un indice terminal accessible à tous.

Vote : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

3) Avancement des directeurs d'établissement spécialisé

1 promotion en hors-classe

Vote : Pour : 5 (administration) ; Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

4) Candidatures au plan de formation continue

21 stages à candidature individuelle

2 stages académiques sans candidature

12 stages avec un nombre de candidats supérieur au nombre de places.

Les représentants des personnels demandent le barème retenu, en l'absence de groupe de travail ad-hoc AGS/(D+1)/4+36 (D nombre de semaines de stages)

Les représentants des personnels demandent ce qui est pris en compte dans le nombre de stages et rappelle que le SNUipp-FSU est contre notamment la prise en compte des formations statutaires ou obligatoires dans le barème de formation continue.

La responsable de la DIPER indique que le groupe de travail n'a pu avoir lieu car "l'extraction était déjà faite" !

L'IA-DASEN précise que le groupe de travail n'a pu avoir lieu en raison du changement de secrétaire général de la DSDEN ... 2 raisons pour ne pas réunir le groupe de travail ...

Les représentants des personnels indiquent que ce travail avait pu avoir lieu avec le responsable de la DIPER il y a 2 ans, de façon manuelle et regrette le manque de dialogue sur ce point.

La responsable de la formation continue indique que vu le petit nombre de BM formation continue, la planification des dates à l'avance a montré qu'il ne restait plus de places pour dédoubler les stages qui ont obtenu de nombreuses candidatures.

Malheureusement, malgré nos demandes, la DSDEN23 n'a pas souhaité anticiper le travail à faire pour la validation des stages. Voici donc le projet qui nous a été présenté et que nous n'avons pas pu voter car l'IA DASEN n'a pas voulu faire de travail d'ajustement en séance non plus. Nous vous transmettrons les décisions finales quand nous les aurons. Un principe décidé l'an passé en groupe de travail était de limiter le nombre de stages à 3 par personnel et par an. La nouvelle mouture du projet devrait reprendre ce principe.

Inclusion des allophones (2 places) : 2 retenus et 1 en liste supplémentaire

Yann SENCE, Sandrine DURBIN

Liste supplémentaire : Agnès MENANT

L'IA-DASEN indique qu'Agnès MENANT participera à la formation.

Estime de soi et compétences psycho-sociales (10 places) : 10 retenus et 10 en liste supplémentaire

Laurence GARETIER, Frédérique MORLHON, Nathalie ROBUCHON, Valérie RIBAUT, Sandrine DERONT, Magali ESPRIMONT, Christine DUPUY, Nathalie FARET-DUNAUD, Laëtitia BARBANCHON, Marie-Alice JARMUSZEWICZ

Liste supplémentaire : Juliane SEIGNEURIC, Sophie MARCILLAT, Julien RIVET, Solenne GRAZIANI, Cécile CALAME, Lionelle KOPP, Emilie CANCIGH

Préparation CAPA-SH candidats libres (8 places) : 3 retenus

Isabelle COUPE, Sandrine DERONT, Carole RYDER

Remplacer en ASH (12 places) : 10 retenus

Cédric BIELARZ, Jérôme JEOFFRION, Emilie DEVILLETTE, Sandrine GARIOUD, Wendy CHARDON, Cécile CALAME, Bastien NOUHANT, Emilie CANCIGH, Amandine ARLOT, Bénédicte CESBRON

Anglais et TICE du CP au CM (10 places) : 7 retenus

Sandrine JANOT, Lucie BERTHOU, Caroline MEILLAT, Nathalie PATUREL, Aurélie LE BRAS, Antoine WEENS, Lucie DOUCET

Accueil d'élèves avec troubles du comportement (16 places) : 7 retenus

Corinne AMEAUME, Cécile JAUNEREAU, Nathalie HEINZ-FAULLE, Christelle LUGUET, Aude FOURRIER, Solenne GRAZIANI, Amandine ARLOT

Ecrites des élèves et numérique (10 places) : 10 retenus et 10 en liste supplémentaire

Régine JUNCKER, Marc SCHOONAERT, Alain FAVIERE, Colette DELBOS, Frédéric DUBOIS, Sonia FAYETTE, Christa CHICOT, Florence SCOT, Vanessa VERGEON, Anne BOUTAUD

Liste supplémentaire : Solène DIONNET, Olivia CLOT, Claire FAUGERE, Jérôme JEOFFRION, Nathalie PATUREL, Aurélie LE BRAS, Cathy DELORT, Bénédicte CESBRON, Lucie DOUCET, Julia CHABANAIS

Connaître les structures de l'ASH (20 places) : 9 retenus

Valérie RIBAUT, Sandrine DERONT, Cédric BIELARZ, Sophie MARCILLAT, David BONNIN, Sébastien BINET, Emilie CANCEGH, Amandine ARLOT, Fateh MAATALLAH

Langage à la maternelle (10 places) : 10 retenus et 13 en liste supplémentaire

Pascale GOLAY, Alain DESSEAUVE, Sylvie FOUSSADIER, Michèle BOURRAT, Christine THIEBOT, Sandrine DERONT, Fanny LAURICISQUE, Pascale VINCENT, Sandrine ROGER, Isabelle NEYRAT

Liste supplémentaire : Natacha GARREAU, Vanessa VERGEON, Nicolas IZORCHE, Julie PHILIP, Pierre-Sylvain PINAUD, Aude FOURRIER, Amélie TOMATIS, Nicolas COUDERT, Julien COLOMBEAU, Laurine BOURRAT, Marie SOZEAU, Cécile CALAME, Lucie DOUCET

Graphisme et écriture en maternelle (10 places) : 10 retenus et 21 en liste supplémentaire

Pascale GOLAY, Alain DESSEAUVE, Sylvie FOUSSADIER, Michèle BOURRAT, Danielle SEBILLE, Nadine BOUQUIN, Fanny LAURICISQUE, Pascale VINCENT, Céline GUICHARD LEGRAND, Sandra PENET

Liste supplémentaire : Corinne AMEAUME, Sandrine ROGER, Isabelle NEYRAT, Laurence LARAT, Alexandra MALETERRE, Florence SCOT, Natacha GARREAU, Nicolas IZORCHE, Julie PHILIP, Marie-Alice JARMUSZEWICZ, Pierre-Sylvain PINAUD, Nicolas COUDERT, Julien COLOMBEAU, Sandrine GARIOUD, Laurine BOURRAT, Annick AUCLAIR, Marie SOZEAU, Annabelle DEVAUCHELLE, Emilie POZZO, Julien PAULY, Lucie DOUCET

Activité physique en maternelle (10 places) : 10 retenus et 4 en liste supplémentaire

Pascale GOLAY, Sylvie FOUSSADIER, Christine THIEBOT, Pascale VINCENT, Elise DESMAZES, Laurence LARAT, Alexandra MALETERRE, Nicolas IZORCHE, Marie-Alice JARMUSZEWICZ, Pierre-Sylvain PINAUD

Liste supplémentaire : Amélie TOMATIS, Annabelle DEVAUCHELLE, Julien PAULY, Lucie DOUCET

L'EMC en acte du cp au CM2 (12 places) : 12 retenus et 9 en liste supplémentaire

Marie-Claire BOUCHER, Valérie GAUTHIER, Laurence GARETIER, Sylvie DEVAUD, Frédéric DUBOIS, Claudine LAMBERT, Valérie BURDON, Carole BEN TOUMIA, Caroline MEILLAT, Olivia CLOT, Jérôme JEOFFRION, Nathalie PATUREL

Liste supplémentaire : Marie-Pauline VALADEAU, Ségolène AUCLAIR, Cathy DELORT, Julie TURENNE, Cécile CALAME, Arnaud PALIERNE, Alice OUDJEDI, Lucie DOUCET, Jennifer PASCAL

Le jeu des trois figures (10 places) : 10 retenus et 4 en liste supplémentaire

Isabelle GUERIN, Valérie REDEMPT, Sandrine DURBIN, Laurence GARETIER, Marie-Paule PERIER, Sandrine GORGEON, Laurent CASSIER, Juliane SEIGNEURIC, Sophie MARCILLAT, Nicolas GAUTHIER

Liste supplémentaire : Nathalie PATUREL, Pauline COLLANGE, Nathalie HAUSS, Sébastien BINET

Harcèlement prévention et traitement (10 places) : 6 retenus

Valérie REDEMPT, Marie-Paule PERIER, Caroline THAUMIAUX, Valérie RIBAUT, Angélique PASTY, Nathalie PATUREL

L'empathie en pratique de classe (12 places) : 12 retenus et 13 en liste supplémentaire

Laurence GARETIER, Marie-Paule PERIER, Sylvie RENET, Valérie RIBAUT, Pascale VINCENT, Sébastien DOLQUES, Sandrine GORGEON, Magali ESPRIMONT, Carole BEN TOUMIA, Cécile JAUNEREAU, Céline VIEIRA DO VALE, Aurélie BASQUIN

Liste supplémentaire : Lucile GUILLEMIN, Olivia CLOT, Sophie MARCILLAT, Julien RIVET, Claire FAUGERE, Jérôme JEOFFRION, Alexandra BONIFAS, Julie TURENNE, Cécile CALAME, Amandine FRIC, Charlotte MARCHIVE, Fateh MAATALLAH, Julia CHABANAIS

De l'histoire à l'histoire des arts (10 places) : 10 retenus et 7 en liste supplémentaire

Régine JUNCKER, Laurent LAFAYE, Laurence GARETIER, Colette DELBOS, Claudine LAMBERT, Valérie BURDON, Myrtille LE FORESTIER CLEMENT, Mélody BRAMI AGABRIEL, Julien RIVET, Nathalie PATUREL

Liste supplémentaire : Nathalie HAUSS, Olivier BAZARD, Solenne GRAZIANI, Célia PASCAL, Charlotte MARCHIVE, Arnaud PALIERNE, Lucie DOUCET

Le théâtre en jeu (12 places) : 4 retenus

Peggy MEIRE, Thierry FAYETTE, Julien RIVET, Christina VERGNE

Numérique et apprentissages (10 places) : 10 retenus et 7 en liste supplémentaire

Marie-Claire BOUCHER, Alain DESSEAUVE, Colette DELBOS, Nathalie ROBUCHON, Sandrine DERONT, Joana GASNIER, Céline GUICHARD LEGRAND, Isabelle NEYRAT, Bénédicte DUQUEYROIX, Thérèse DEGRAIS

Liste supplémentaire : Thierry FAYETTE, Amandine AUCLERC, Julien COLOMBEAU, Claire FAUGERE, Nathalie PATUREL, Aurélie LE BRAS, Antoine WEENS

Evaluer en maternelle (10 places) : 10 retenus et 16 en liste supplémentaire

Brigitte PARSEJOUX, Alain DESSEAUVE, Sylvie FOUSSADIER, Danielle SEBILLE, Maryline GOUSTILLE, Pascale VINCENT, Fabienne SAVIGNON, Monique FARIN, Céline GUICHARD LEGRAND, Céline BERNON

Liste supplémentaire : Sandra PENET, Corinne AMEAUME, Isabelle NEYRAT, Amandine AUCLERC, Pierre-Sylvain PINAUD, Marianne ROUCHON, Nicolas COUDERT, Fanny COTTON, Solène DIONNET, Sophie MARCILLAT, Annick AUCLAIR, Julie TURENNE, Laura DUPUIS, Emilie POZZO, Bénédicte CESBRON, Lucie DOUCET

Une formation sur le livret de compétences et les attendus de cycle 1 sera proposée sur le temps de la deuxième journée de prérentrée pour les enseignants de cycle 1.

5) Informations diverses

Résultats des appels à candidatures

Référent insertion MDPH :

2 candidatures Sophie JAUDOIN, Stéphane MAISONNEUVE.

La candidature de Stéphane MAISONNEUVE a été retenue.

CPD Numérique :

Un seul candidat, retenu pour le poste : Vincent FILLOUX.

Unité d'enseignement "Autisme" : (à la rentrée de Toussaint)

2 candidatures : Laurence DESMOULIN et Régine JUNCKER. La candidature de Laurence DESMOULIN a été retenue. Une formation sera dispensée à toute l'équipe pédagogique de cette unité, localisée dans l'école maternelle Assolant à Guéret.

Le SNUipp-FSU 23 demande ce qui est prévu pour le remplacement des personnels et demande à ce qu'un appel à candidatures soit effectué pour le poste de conseiller pédagogique numérique.

L'IA-DASEN indique qu'une réflexion est en cours pour le poste de CPD, qu'il n'y aura pas, pour l'instant d'appel à candidatures, et que les autres postes seront pourvus par des brigades (il est vrai que le département peut se le permettre.....). Les représentants des personnels demandent le nom des personnels qui effectueront ces remplacements longs. L'IA DASEN répond qu'il est trop tôt pour répondre....

6) Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU 23

Décharges de direction : Nous souhaitons avoir un point sur les décharges de direction des écoles de une, deux et trois classes, conformément aux engagements pris, notamment sur les 2 à 3 jours prévus pendant la période 1.

L'école de la Courtine maternelle est passée de une à deux classes lors du CTSD de rentrée, nous demandons à ce qu'elle bénéficie d'une décharge de direction de 10 jours.

La responsable de la DIPER présente pour les écoles à 1 classe :

Guéret 1 : 15 écoles à une classe, 14 ont eu leur premier jour de décharge, 5 ont eu le deuxième jour de décharge

Guéret 2 : 2 écoles, 2 ont eu leur premier jour de décharge, 2 ont eu le deuxième jour de décharge

Aubusson : 23 écoles, 23 ont eu leur premier jour de décharge, 3 ont eu le deuxième jour de décharge

Sur l'école de la Courtine, l'IA-DASEN indique que l'attribution d'un moyen pédagogique provisoire ne donne pas droit à une décharge supplémentaire. L'IA-DASEN indique que l'IEN d'Aubusson se rendra dans l'école de la Courtine et fera une proposition en fonction des besoins.

Les représentants des personnels indiquent que l'arrêté de carte scolaire précise l'attribution d'un moyen provisoire à l'école maternelle de la Courtine et demande à nouveau que cette école bénéficie d'une décharge mensuelle comme les autres écoles à 2 classes.

Indemnités de formation : Dans le décret de 2006, il est indiqué que les stagiaires en formation ont droit à des frais de formation. Le tarif est fonction de la présence ou non d'un restaurant administratif. L'ESPE de Guéret ne comportant pas de restaurant administratif, nous demandons à ce que les stagiaires bénéficient du cas n°4 pour les frais de formation.

Le SG précise le cas n°4 (stagiaires non logés par l'Etat et non accueillis dans un restaurant administratif) et indique que c'est le cas retenu pour les stagiaires.

Les représentants des personnels demandent aussi que les fonctionnaires stagiaires bénéficient de l'indemnité de formation lors des jours d'ESPE et des jours de stage dans les écoles A et B et que les personnels titulaires bénéficient de cette indemnité lors des stages de formation continue.

L'IA-DASEN indique que la question sera posée à M.RAVAILLE du Rectorat de Limoges.

Psychologue Guéret 2 : un appel à candidatures est-il prévu pour ce poste vacant à partir de janvier ?

Le SG répond que le poste sera certainement pourvu par Elisabeth DUFRESNE, de retour de détachement dans le département pour le 7 février 2017.

Les représentants des personnels remercient les services pour cette anticipation, qui permettra de minorer la surcharge de travail des collègues psychologues en poste actuellement.

Accueil d'un PESA : quelles sont les exigences de l'administration pour un collègue qui accueille un PESA ? L'IEN d'Aubusson indique que les collègues accueillants ne sont pas des tuteurs. La seule chose demandée est d'être bienveillant et d'informer les IEN en cas de difficulté pour lever tout problème rencontré. Il précise que l'IEN de Guéret 1 a fait une intervention un mercredi après-midi pour clarifier ces demandes. L'IEN de Guéret 2 précise que la bienveillance passe par la mise à disposition de tous les outils nécessaires à la bonne conduite de la classe.

Les représentants des personnels demandent, à nouveau, qu'il y ait un appel à volontaires pour accueillir un stagiaire car cet accueil est différent d'une décharge effectuée par un TRS.

La responsable de la DIPER indique qu'il est complexe de prévoir les supports des PESA au vu du nombre de berceaux à prévoir et du plan de formation qui prévoit deux quarts-temps obligatoires.

Les représentants des personnels demandent pourquoi des personnels qui ne se sont pas rendus à la formation dispensée un mercredi après-midi ont été invités à fournir une demande d'autorisation d'absence. L'IA-DASEN indique qu'elle découvre la situation et qu'elle fera un point avec les services et l'IEN de Guéret 1.

Allègement de service : quels sont les personnels qui bénéficient d'un allègement de service dans un cadre médical et/ou d'un temps partiel thérapeutique ?

L'IA-DASEN indique que cette question dépend du CHS-CT de manière quantitative et pourra être traitée lors du prochain CHS-CT.

Les représentants des personnels demandent si une date est prévue, l'IA indique que non.

Remplacement : Nous souhaitons avoir un bilan des absences non remplacées pour le mois de septembre. Nous souhaitons connaître les modalités de gestion des personnels brigade et TRS.

La responsable de la DIPER indique que 94 demi-journées ont été non remplacées au mois de septembre. Le SNUipp-FSU en a recensées plus de 200, il demande donc la liste des absences non remplacées afin de comprendre cette différence et de pouvoir l'expliquer aux personnels.

L'administration a réagi avec force, accusant les représentants des personnels de remettre en cause le travail des services. Elle refuse de fournir la liste. Les représentants regrettent ce manque de transparence.

Les représentants des personnels demandent à nouveau que la liste complémentaire soit ouverte pour augmenter les effectifs de la Creuse et pallier ces nombreuses absences non remplacées.

Les représentants des personnels rappellent qu'il y avait des solutions pour faire entrer des personnels dans le département, refusées par l'IA-DASEN.

La responsable de la DIPER indique que la priorité est le nombre d'élèves par le nombre d'enseignants puis précise qu'il y a d'autres priorités, qui changent tous les jours, et qui ne sont pas "explicables" au jour le jour. Elle indique que les enseignants qui ne comprennent pas peuvent appeler la DIPER pour avoir des justifications.

Renforts : Nous demandons à ce que les renforts actés en CTSD et CDEN de rentrée soient effectifs et ne soient plus utilisés comme moyens de remplacement. Aucune réaction, pas de réponse de l'IA DASEN.

LSUN : Quelles sont les modalités de mise en place et de formation pour le livret scolaire unique numérique?

L'IEN d'Aubusson indique que les conseillers pédagogiques seront formés en octobre et que la formation pour les personnels sera dispensée à partir de mi-novembre par périodes de 2x3h sur le temps de la deuxième journée de prérentrée par secteurs de collège.

Les représentants des personnels demandent à ce que le LSUN ne soit pas obligatoire cette année. Les représentants des personnels soulèvent le problème de la propriété du livret scolaire qui doit être garantie à l'élève et celui de la confidentialité des données.

L'IA-DASEN indique qu'elle est fonctionnaire d'état et qu'elle appliquera les textes... Quel dialogue constructif.

Aménagement pour allaitement : conformément au code du travail et à la circulaire n° FP-41864 du 09 août 1995, quelles sont les modalités prévues pour les personnels demandant un allègement de service pour allaitement ?

La responsable de la DIPER indique que le code du travail n'est pas applicable et que selon la circulaire fonction publique, les agents peuvent bénéficier d'aménagements de service mais les besoins seront étudiés au cas par cas.

Enseignement de l'allemand : nous souhaiterions connaître les organisations appliquées pour l'enseignement de l'allemand en tant que LV1 dans les écoles du département.

Bourganeuf : Co-intervention 1er et 2nd degré en deux groupes. L'enseignement n'a pas encore commencé.

Guéret : sur temps d'APC, avec 2nd degré, pas encore commencé, 10 à 15 élèves.

Les IEN présents précisent que plusieurs montages sont possibles.

Fin de la CAPD à 18h00

Les représentants du personnel du SNUipp-FSU 23 à la CAPD

Fanny Tissandier, Sandrine Gorgeon, Marie-Claire Boucher, Christophe Ruby, Julien Colombeau et Fabrice Couégnas

SNUipp 23